



# Aménagement et Gestion de la Zone d'Attractivité Économique des Aguégues (ZAE-Aguégues)

Aguégues

## Description sommaire

---

Située non loin de la lagune des Aguégues, la Commune des Aguégues dispose d'un fort potentiel économique et touristique encore inexploité. Le présent projet, envisagé en Partenariat Public-Privé (PPP), vise à aménager, structurer et exploiter durablement une zone économique intégrée pour dynamiser l'économie locale, renforcer l'attractivité territoriale et favoriser l'auto-emploi des jeunes et des femmes. La Zone d'Attractivité Économique (ZAE) comprendra : - Un marché central moderne avec quais de déchargement, espaces de stockage et zones de transformation des produits halieutiques et agricoles ; - Des ateliers artisanaux pour la valorisation des savoir-faire locaux (filets de pêche, vannerie, fabrication d'outils, etc.) ; - Un pôle touristique et de loisirs (esplanade, centre d'interprétation, parcours fluviaux, animations culturelles) ; - Des espaces commerciaux modulables (logettes, restaurants, kiosques) adaptés aux activités locales ;

## Localisation

---

Akpadon dans l'arrondissement de Avagbodji

## Objectifs du projet

---

1. Structurer et valoriser l'économie locale (pêche, agriculture, artisanat, commerce, tourisme) ; 2. Créer des emplois durables pour les jeunes et les femmes ; 3. Renforcer la compétitivité territoriale des Aguégues à travers une offre économique et touristique intégrée ; 4. Mobiliser l'investissement privé pour assurer la durabilité de l'exploitation de la zone ; 5. Générer des recettes propres pour la commune par la fiscalité locale et les redevances de gestion.

## Durée du projet

---

Dix (10) à douze (12) ans

## Budget

---

1023840000

## Parties Prenantes

---

Mairie, Préfecture, Services déconcentrés de l'Etat niveau communal et départemental, Population bénéficiaire, Chambre de Commerce et d'Industrie, CAPP, ABE, Partenaires Publics et privés, etc

## Risques et Contraintes

---

1. Accessibilité difficile de la zone (zone lacustre) → Risque de faible attractivité pour les investisseurs privés si les voies d'accès ne sont pas aménagées ou sécurisées. 2. Manque d'infrastructures de base → Absence ou insuffisance d'eau, d'électricité, de télécommunications, pouvant freiner l'installation des opérateurs économiques. 3. Réticence des investisseurs privés → Incertitude sur la rentabilité de la zone, surtout en milieu rural ou isolé. 4. Faible pouvoir d'achat local → Limitation du potentiel de consommation des populations locales pour soutenir les activités commerciales. 5. Défaut d'entretien des infrastructures → Risque d'abandon ou de dégradation rapide si les obligations d'entretien ne sont pas bien encadrées dans le contrat. 6. Conflits fonciers ou absence de titres sécurisés → Litiges potentiels autour de la propriété des terrains ou de leur usage. 7. Résistances communautaires ou sociales → Opposition d'acteurs locaux mal informés ou non impliqués dans la conception du projet. 8. Manque de capacités institutionnelles locales → Faible niveau d'expérience de la commune pour superviser un PPP ou suivre les performances du délégataire. 9. Risque climatique ou environnemental → Inondations, montée des eaux, érosion pouvant impacter les infrastructures. 10. Retard de paiement des usagers → Retards de paiement des redevances par les exploitants ou commerçants, impactant la viabilité financière.

## Indicateurs de Performance

---

1. Taux de réalisation des infrastructures prévues → (% des équipements prévus effectivement construits ou installés dans les délais). 2. Nombre de bénéficiaires directs et indirects → (marchands installés, artisans, touristes accueillis, emplois créés, etc.). 3. Taux d'occupation des espaces économiques → (% de logettes, ateliers, stands, restaurants ou boutiques occupés). 4. Recettes communales générées par la zone → (en redevances, taxes locales, droits d'accès, etc.). 5. Volume d'investissement privé mobilisé → (montant en FCFA ou en % de l'investissement total initialement prévu). 6. Nombre moyen de visiteurs mensuels (touristiques et commerciaux) → (mesure de l'attractivité de la zone). 7. Taux de satisfaction des usagers → (résultats d'enquêtes de satisfaction des commerçants, artisans, visiteurs). 8. Durée moyenne d'exploitation continue des emplacements par les opérateurs → (fidélité et stabilité des occupants). 9. Taux d'insertion économique des jeunes et femmes → (% des occupants ou opérateurs appartenant à ces groupes cibles). 10. Taux de maintenance et de fonctionnalité des infrastructures → (% des équipements régulièrement entretenus et opérationnels).